

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2013/07/16-20

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 16 juillet 2013, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education, et notamment son article L. 712-6,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

Vu la délibération du conseil d'administration n°2012/07/17-32 en date du 17 juillet 2012 portant approbation du Règlement intérieur du FSDIE,

Vu l'avis du conseil des études et de la vie universitaire en date du 4 juillet 2013 portant sur l'objet de la présente délibération,

Vu la charte pour la dynamisation de la vie associative des universités, le développement et la valorisation de l'engagement étudiant adoptée le 26 mai 2011,

DÉCIDE :

OBJET : Avis de la commission FSDIE
Projets Vie Etudiante sollicitant le FSDIE (régularisation)

Le conseil d'administration approuve la régularisation des subventions allouées aux projets Vie Etudiante détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 16 juillet 2013


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille





Projets Vie Etudiante sollicitant le FSDIE (régularisation)

Document approuvé par le CA du 16 juillet 2013

Projet	Porteur	FSDIE demandé	Dates et lieux de réalisation	Avis de la Commission (Lors qu'il n'y a pas d'indication du nb de votes les décisions sont unanimes)	Somme effectivement dépensée	Observations
Printemps des associations	BVE AMU	30 000,00 €	mars-13	Favorable	17 983,98 €	Avis Commission FSDIE du 4/03/13 Vote CEVU du 4 juillet 2013 à l'unanimité
Impression tee-shirts fête du vélo	BVE AMU	3 000,00 €	juin-13	Favorable	1 397,08 €	Commission FSDIE 29/04/13 Information au CEVU du 2/05/13 Vote CEVU du 4 juillet 2013 à l'unanimité